

45 DEGRES

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 euros
Siège social 23 Rue Rondelet
34970 LATTES
SIREN : 888 750 742

PROCES VERBAL DE LA DECISION DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE

du 25 JUIN 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le 25 juin, à 10h,

L'actionnaire unique et Président de la société par actions simplifiée **45 DEGRES**, Monsieur **Yannick Deljarry**, de nationalité française, né le 29 septembre 1978, demeurant 23 rue Rondelet 34970 Lattes, détenant 200 actions de 10 euros chacune, représentant 100% du capital social.

Étaient également présent :

- Monsieur **Neil Victor Azouz**, demeurant 25 Avenue Védrières, Marseille, né le 01.03.1996 à Paris (75019), de nationalité française, invité à participer en tant que Cessionnaire des actions sociales,

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

1. Prise d'acte de la cession des actions sociales par M. Yannick Deljarry à M. Neil Victor Azouz
2. Modification des statuts en conséquence.
3. Pouvoirs

PREMIERE RESOLUTION : Prise d'acte de la cession des actions sociales

Le Président expose que, conformément au contrat de cession de actions sociales signé en date du 25 juin 2024, M. Yannick Deljarry a cédé 100 % du capital social, soit 200 actions sociales, à M. Neil Victor Azouz.

Il prend acte de cette cession qui transfère ainsi l'intégralité des actions sociales de la société 45 DEGRES au Cessionnaire précité.

DEUXIEME RESOLUTION : Modification des statuts

En conséquence de la cession des actions sociales, l'actionnaire unique décide de modifier les statuts de la société en conséquence, pour refléter la nouvelle composition de l'actionnariat.

TROISIEME RESOLUTION : Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au Président et au Cessionnaire, ainsi qu'au mandataire de leur choix, pour accomplir les formalités légales, administratives et de publicité relatives aux décisions prises lors de la présente Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les parties présentes.

Fait à Lattes, le 25 juin 2024.

L'Associé Unique et Président :

Yannick Deljarry

Le Cessionnaire,

Neil Victor Azouz